

de cette portion de la cité romaine, avec l'amphithéâtre existant près de là, dans l'enceinte du jardin des plantes actuel. Ces différentes ruines démontrent suffisamment que, sous les Romains, la côte Saint-Sébastien formait un quartier très peuplé dans Lugdunum.

Ménéstrier connaissait ce souterrain, et M. Artaud pensait qu'il servait d'aqueduc ou de réservoir à la naumachie. M. Cochard, dans sa notice sur les chemins couverts, que l'on voit sur les bords du Rhône, au-dessus de Lyon, parle aussi des souterrains de la rue du Commerce, et dit qu'un architecte lui avait certifié que leur pente était vers le Rhône. J'ai voulu vérifier par un nivellement l'assertion que mon père avait émise à M. Cochard, ne doutant pas que ce travail m'indiquerait en outre le rapport que ce monument pouvait avoir avec l'ancien amphithéâtre. Mon opération m'a donné 32 mètres, 31 centimètres pour la hauteur du pavement du souterrain au-dessus du Rhône, au commencement de la maison n° 19, et 32 m, 70 c. jusqu'à l'endroit où l'on pouvait pénétrer dans le souterrain ; c'est-à-dire que sur une distance de dix-huit mètres, j'ai trouvé une pente de 39 cent. se dirigeant du côté du fleuve. Continuant à niveler jusqu'au réservoir du Jardin-des-Plantes, je trouvai que le socle circulaire qui supporte la barrière en fer était à 32 mètres 13 cent. au-dessus du Rhône. De ces mesures, j'infèrai les conséquences suivantes : premièrement que ce canal n'avait pas servi de réservoir à l'amphithéâtre, dans le cas où ce dernier monument aurait été transformé en naumachie, puisque la pente est diamétralement opposée à celle dont il aurait dû jouir pour verser les eaux nécessaires aux jeux nautiques ; deuxièmement, que dans la rue du Commerce, à quelques centaines de mètres de l'amphithéâtre, l'aire du souterrain, étant déjà plus élevée que le sol autour du bassin du Jardin-des-Plantes, lequel bassin est lui-même au-dessus de l'am-